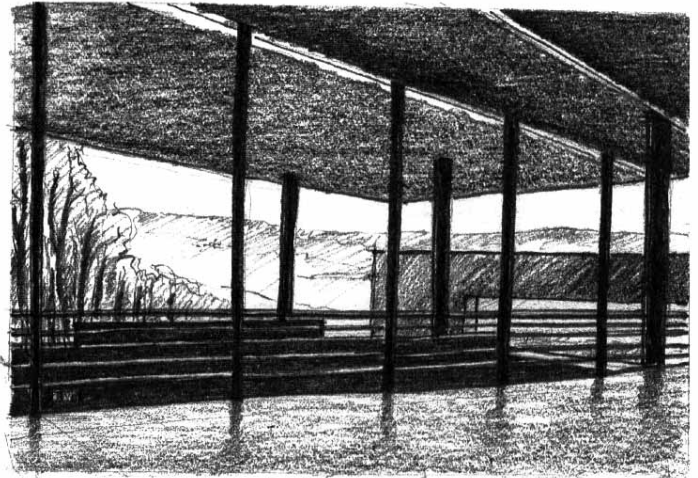


N°1 - Mai 2001

Pour mieux faire connaître les actions que nous menons et pour vous faire partager notre passion pour l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage, nous avons décidé de rédiger le plus régulièrement possible, une fois par trimestre, ce petit bulletin, complément de notre journal *Opus*, dont le but est d'informer tous nos adhérents et ceux qui s'intéressent à nos missions. Par l'intermédiaire de ce support, nous vous présenterons également, en fonction de l'actualité, des œuvres architecturales, d'aménagement urbain ou paysager.

Le récent renouvellement municipal nous conduit à présenter ici, en quelques lignes, aux nouveaux élus, le rôle du CAUE et le contenu de ses missions. Créé en 1980, à l'initiative du conseil général, conformément à la loi sur l'architecture de 1977, le CAUE de Saône-et-Loire a pour objectif l'information et la sensibilisation du public, la formation et la pédagogie, l'aide aux collectivités et le conseil aux particuliers qui souhaitent construire ou aménager leur habitation.



Le musée du Mont-Beuvray - Croquis de Thomas Héritier-Pigeon

1. Information et sensibilisation

Le CAUE s'attache par divers moyens de communication à faire connaître à tous les publics la production contemporaine en matière d'architecture et d'aménagement. Son rôle est aussi de sensibiliser au patrimoine plus ancien de notre département, celui qui en fait la richesse et la spécificité. Depuis vingt ans notre action dans ce domaine s'est effectuée sous forme d'expositions, d'éditions d'affiches, de plaquettes et de bulletins d'information, d'articles de presse, de films et d'émissions de radio, de conférences, de colloques et de stages, de concours et de palmarès. Un service de documentation est à la disposition du public dans nos locaux et nous sommes en train d'informatiser l'ensemble de notre fonds documentaire pour l'ouvrir à tous de façon plus efficace. Un site internet est en cours d'élaboration pour une meilleure diffusion de nos actions.

2. formation et pédagogie

La seconde mission du CAUE est la formation des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents des collectivités et des administrations. Les formations sont dispensées à l'initiative du CAUE ou plus souvent, par des organismes publics tels que le CIFP (Centre interrégional de formation professionnelle) ou le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale). Nous intervenons aussi de plus en plus en milieu scolaire (collèges et lycées) sous forme de modules pédagogiques d'initiation à l'architecture ou à l'espace. Nous participons également à la sensibilisation au paysage, notamment dans les lycées agricoles.

3. Aide aux collectivités et aux administrations publiques

Le CAUE a pour troisième mission de répondre aux sollicitations des collectivités ou administrations qui souhaitent le consulter sur tout projet d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Cette mission représente une part très importante de notre activité. Nous conseillons et assistons les communes en amont de la maîtrise d'œuvre, notamment pour l'élaboration de programmes d'équipements, la réflexion préalable à tout désir d'aménagement, la mise en place de consultations de professionnels de la maîtrise d'œuvre, la préparation des opérations "cœur de village", etc. Nous participons aussi aux jurys de nombreux concours en mettant à disposition des maîtres d'ouvrage les voix délibératives de nos architectes, conformément aux termes de la loi MOP (Maîtrise d'ouvrage publique).

4. Conseil aux particuliers

Enfin, la quatrième de nos missions est celle d'apporter toutes les informations nécessaires en matière de conception architecturale à ceux qui veulent construire ou restaurer un bâtiment et à qui la loi ne fait pas obligation de recourir à un architecte ou maître d'œuvre, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit d'un projet de construction de surface hors œuvre nette inférieur à 170 m². Il est ainsi possible de rencontrer gratuitement, sur rendez-vous, les architectes du CAUE lors de permanences tenues à Mâcon, Tournus, Chalon-sur-Saône, Autun, Montceau-les-Mines et Paray-le-Monial.

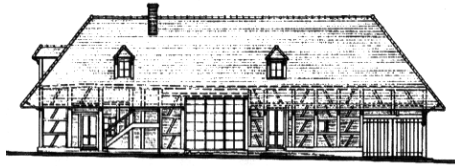
La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain a récemment confié une nouvelle mission aux CAUE, celle de répondre aux sollicitations des collectivités qui souhaitent les consulter dans le cadre de l'élaboration ou la révision de leurs documents d'urbanisme (Schémas de cohérence territoriale, plan locaux d'urbanisme).

**L'assemblée générale du CAUE aura lieu
le 15 juin 2001 au matin à l'espace Duhesme à Mâcon.**

Jacques Garnier

Construire en Bresse

En 1999 paraissait la plaquette *Construire en Bresse*, réalisée par le CAUE en partenariat avec la direction départementale de l'équipement de Saône-et Loire (voir article "construire en Bresse" dans Opus n°8, page 16). À la suite de ce travail, sept panneaux d'expositions reprenant les thèmes de la plaquette ont été conçus par le CAUE, toujours en étroite collaboration avec la DDE.



Cette exposition, ouverte à tous, fut lancée par une série de trois conférences en juin et juillet derniers à Pierre-de-Bresse, Cuiseaux et Louhans. Laurent Fayen, Jacques Garnier et Pierre Colboc, respectivement directeur de la DDE, directeur du CAUE et architecte-conseil auprès de la DDE, sont intervenus pour sensibiliser l'auditoire (composé majoritairement d'élus, de professionnels de l'aménagement et de représentants d'associations) à l'urbanisme en Bresse bourguignonne, aux composantes de l'habitat bressan et aux possibilités de construire aujourd'hui dans ces lieux de manière harmonieuse, en respectant leur caractère.



L'exposition est disponible auprès de Patrice Chauvin, subdivision DDE de Louhans (tél : 03 85 75 76 30). Elle sera du 9 mai au 8 juin 2001, à **St-Germain-du-Plain**.

Sylvain Massardier

Sensibilisation aux paysages

À la suite de l'inventaire des espaces naturels sensibles et des paysages du département, le Conseil général avait confié au CAUE la création d'un nouvel outil de sensibilisation, le guide d'interprétation des paysages de Saône-et-Loire. Cet inventaire avait mis en évidence une importante diversité de paysages et une grande richesse de milieux qu'il convenait de protéger ou de valoriser en évitant leur dégradation. Afin de responsabiliser nos concitoyens face à ce problème, nous nous devons les informer de la valeur et de la fragilité du paysage. Cette tâche s'applique notamment aux plus jeunes, qui assureront l'avenir.

Ce guide d'une centaine de pages, qui devrait paraître prochainement, est articulé par différentes clés de lecture : le paysage étudié, le paysage aménagé et le paysage habité. Il servira de base de travail pour le centre EDEN (Education et Découverte de l'Environnement). Les enfants du primaire étant les principaux intéressés, l'ouvrage s'applique donc à développer les idées d'une manière simple et claire, et ceci sous forme coloré, ludique et distrayante.

Néanmoins, délibérément axé sur une approche sensible du paysage, le guide s'adresse à tous et veut, avant tout, susciter le questionnement, attiser la curiosité, et rendre conscientes les différentes facettes de nos paysages pour ainsi mieux les comprendre.

Sandra Forgeot

Du papier à l'internet.

Il fut une époque où le graphiste devait manier gouache, crayons, compas et photocopieuse. La technologie pointait son nez, on eut pu croire que les temps héroïques des charettes en équipe étaient révolus. Pourtant rien n'a changé malgré l'apparition d'un nouvel outil : "L'ORDINATEUR". Mais cela n'est qu'un outil. Il faut toujours la trouver, l'idée, la petite inspiration qui fait la belle page, la petite lumière qui révèle la maquette de brochure ; le trait de génie qui permet de choisir la police de lettres ad hoc ! Dans l'ordinateur, on trouve 350 polices de caractères, 16 millions de couleurs et pas une seule idée. Je vous l'ai dit, rien n'a changé. On gagne du temps, certes, mais encore faut-il maîtriser un minimum la machine, et pour cela il n'y a qu'une condition : être passionné. Je vous le redis, rien n'a changé, même si les outils évoluent pour nous faciliter la tâche.

À bientôt sur la toile, sur notre futur site internet que les nouveaux outils nous permettent de vous offrir dans les prochains mois et qui sera hébergé par le ministère de la culture.

Jean-François Thierry



L'ACTUALITÉ CULTURELLE

EN BOURGOGNE

Fragments d'histoires

L'histoire architecturale et urbaine de la ville
Exposition permanente - Tél. 03 85 93 15 98
Chalon/Saône : Hôtel Colmont

EXPOSITIONS PHOTOGRAPHIQUES

l'oeil capteur par Jean Moral

Les preuves du temps par Denis Roche
du 8 avril au 4 juin 2001 - Tél. 03 85 48 41 98
Chalon/Saône : Musée Nicéphore Niépce

Dans le cadre des manifestations

" LE PRINTEMPS DES MUSÉES "

Le paysage : Peintures, dessins, faïences

CHAROLLES : Prieuré Ste-Madeleine

Du 1er avril au 31 août 2001 - Tél. 03 85 24 24 74

LES RENDEZ-VOUS DU MUSÉE DE CLUNY

Musée d'art et d'archéologie - Tél. 03 85 59 89 93

Conférence sur le paysage

Le 13 juin à 20h - ENSAM : Amphi CLITON

Promenade-conférence

Paysage de Cluny (avec le CAUE)

Dimanches 20 mai et 10 juin, 15h - 17h

Raconte-moi la forêt bourguignonne

Exposition du 15 avril au 4 novembre 2001

Centre EDEN à Cuisery - Tél. 03 85 27 08 00

SCIENCE ET NATURE (activités juin 2001)

des mammifères à la trace - 2 juin 2001

La découverte du sentier de Montceaux-Ragny

16 juin 2001 - Tél. 03 85 25 97 10

Sortie botanique, l'île à Artaix et le gué Savin

24 juin 2001 - Tél. 03 85 25 85 65

Artistes contemporains icaunais - expositions

Avallon, Abbaye St-Pierre, du 13 avril au 20 mai

Pontigny, Maison Pierot, du 5 mai au 17 juin

Sens, Marché couvert, du 26 mai au 17 juin

Tonnerre, Hôpital M. de Bourgogne, du 30 juin

au 22 juillet - Tél. 03 86 72 85 08

... ET AILLEURS

Architecture radicale

Une époque 1965-1975, une réflexion sur les fondements de l'architecture

Villeurbane : IAC - Tél. 04 78 03 47 00

Jusqu'au 27 mai 2001

Le jardin et la nature dans la cité

Colloque, Saline royale le 7 et 8 juin 2001

Jardins, Saline royale, de juin à septembre

Arc-et-Senans - Tél. 03 81 54 45 45

SUR LES ONDES

France-Culture : **Métropolitains**

Émission de F. CHASLIN, le mercredi de 9h à 10h30

France-Culture : **Vivre sa ville**

Émission de S. ANDREU, le samedi de 6h05 à 7h00

La 5e : **Architecture de l'habitat**, le jeudi à 14h05

ARTE : Collection Architectures

Le samedi à 20h15, de mars à juillet, 19 émissions.

Pour faire plus ample connaissance avec de grands

édifices : du Bauhaus au stade Charléty en passant

par la villa Dall'Ava ...

CONCOURS ET PALMARÈS

13e concours des municipalités

Organisé par la Société pour la protection des

Paysages et de l'Esthétique de la France, SDAP,

DRAC, DIREN - Concours ouvert aux municipalités

de moins de 10 000 habitants visant à soutenir la

mise en valeur du patrimoine.

Date limite de réception des dossiers : 15-11-2001

Renseignements : SPPEF - Tél. 01 47 05 37 71

VISITEZ UNE MAISON

Les journées de la maison contemporaine

Les architectes vous ouvrent les portes des maisons

qu'ils conçoivent ou aménagées. Les 8, 9, 10 juin et

15, 16, 17 juin 2001 - Rens. : Rénov - Tél. 01 53 90 19 30